



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
SYNDICAT MIXTE POUR LE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE
DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE DE HAUTE-SAONE

SEANCE DU 15 NOVEMBRE 2021

Date de la convocation : 29 Octobre 2021

Nombre de membres en exercice : 25

L'An Deux Mil Vingt et un, le 15 novembre, le Comité Syndical s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Madame Isabelle ARNOULD.

Etaient présents :

Emmanuel ARNOULD, Isabelle ARNOULD, Martine BAVARD, Jean-Marie BERTIN, Corinne BONNARD, Christelle CONTEJEAN, Dominique DIDIER, Maryline MANTION, Bruno MACHARD, Sylvie MANIERE, Christiane OUDOT, Dominique PERILLOUX, Nicolas PLANCHON, Hervé PULICANI, Michel TOURNIER,

Etaient excusés avec pouvoir :

Guillaume GERMAIN-pouvoir à Michel TOURNIER

Etaient excusés :

Vincent BALLOT, Isabelle BOUCLANS, Marie-Claire FAIVRE, Patricia FASSENET, Sophie LARUE BOLIS, Martine OLIVIER-PAQUIS, Didier PIERRE, Bertrand REZARD, Sophie ROMARY-GROSJEAN,

DELIBERATION 2020-58 : Délibération portant sollicitation de la DRAC pour l'année 2022

Après avoir entendu l'exposé de la Présidente, le Comité Syndical décide à l'unanimité de :

- solliciter l'intervention de la DRAC pour un montant de 22 000 €
- s'engager à l'inscrire sur le BP 2022

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET ANNEE CI-DESSUS.

La Présidente,



Isabelle ARNOULD

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte :

- réception en Préfecture le.....

- affichage le.....

- publication le

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon – 30 rue Charles Nodier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état.